

ANNECY, LE MARDI 25 JUIN 2024

VOIRIE

Le Conseil départemental lance l'opération Haute-Savoie au Sommet

Informations pratiques :

- > Accès gratuit et ouvert à tous ;
- > Non chronométrées et sans classement ;
- > Sans inscription.

Dans le cadre de son plan vélo, le Conseil départemental de la Haute-Savoie propose l'ouverture d'un col mythique aux cyclistes chaque mardi, entre 9h et 12h, pendant la saison estivale. **Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et aux bâtiments, aux pistes cyclables, aux mobilités et au numérique, lancera l'opération le mardi 02 juillet au Col de Leschaux.**

Cette opération est ouverte à un public large allant des cyclotouristes expérimentés aux débutants qui découvrent la discipline. L'objectif est de promouvoir ce mode de déplacement doux et de valoriser les montées remarquables du département, en offrant un accès sécurisé et propice à la pratique du vélo.

Le programme :

- Mardi 02 juillet : Col de Leschaux par la RD 912 (12,8 km)
- Mardi 09 juillet : Montée de Samoëns par la RD 254 (10 km)
- Mardi 16 juillet : Montée du Semnoz par la RD 241 et 41 (17 km)
- Mardi 23 juillet : Col des Pitons (Salève) par la RD 41A (10,6 km)
- Mardi 30 juillet : Montée de la Sambuy par la RD 112 (6,3 km)
- Mardi 06 août : Col du Cou par la RD 12 (8,5 km)
- Mardi 20 août : Col des Glières par la RD 55 (10,5 km)
- Mardi 27 août : Col de Solaison par la RD 186 (12 km)

Depuis 2021, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a renforcé sa politique en faveur du vélo avec l'ambition d'améliorer la qualité de vie des habitants de Haute-Savoie. À travers son plan vélo 2023-2027, il réaffirme sa volonté de promouvoir les modes actifs pour les déplacements du quotidien et de loisirs.

Le schéma départemental cyclable a ainsi été complété d'environ 445 km supplémentaires, doublant le réseau afin d'atteindre une longueur totale de 850 km, pour permettre à plus de 70 % des habitants de Haute-Savoie d'être à moins de 500 mètres de ce réseau.

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie apporte également un soutien aux communes qui réalisent en site propre (voie verte ou piste cyclable) un tronçon du schéma départemental, qui portent des aménagements cyclables, des projets de voie verte permettant l'accès à un collège, ou encore des projets locaux de mobilité active (hors plan départemental).

Les chiffres clés :

- > **3 000 km** de routes départementales de 250 à 1 800 m d'altitude ;
- > plus de **7 500 ouvrages d'art** (ponts, tunnels, paravalanches, murs de soutien, filets de protection...);
- > **850 km de véloroutes** d'intérêt départemental ;
- > **48 itinéraires cyclotouristiques** balisés soit 1 500 km ;
- > **450 agents** d'exploitation des routes œuvrent dans **29 CERD** 7j/7 et 24h/24 pour l'entretien des routes et la sécurité des usagers ;
- > **2,88 M€** en 2024 pour l'aménagement de voies vertes sous la maîtrise d'ouvrage du Département ;
- > **1 M€** de subventions pour les véloroutes et voies vertes à destination des collectivités.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

@htesavoiepresse